

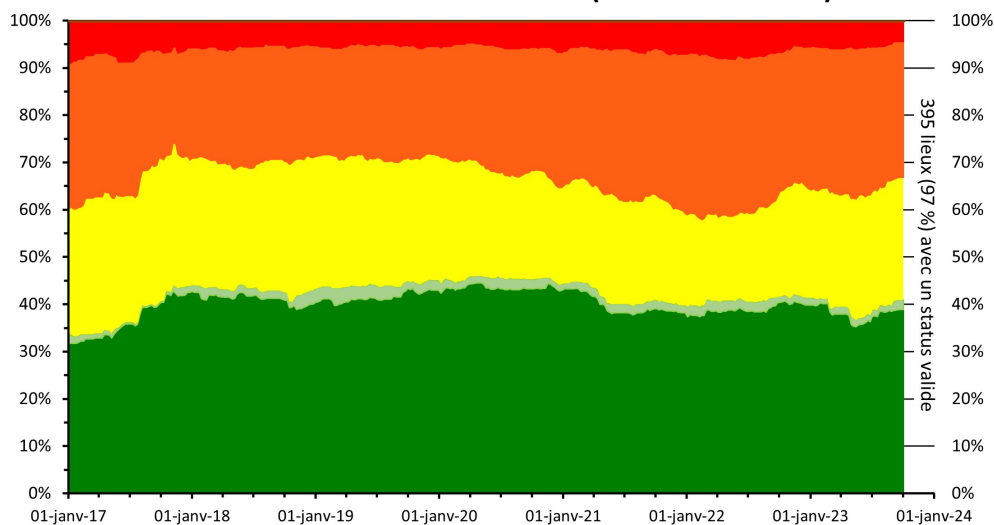
Octobre 2023
Numéro 21

Bulletin VSP

Portrait sanitaire des lieux de production du Québec pour le SRRP

Le pourcentage de lieu avec des truies ou des verrats ayant un statut valide est de 97 %, ce qui est excellent et similaire aux taux des quatre trimestres antérieurs. Au 1^{er} octobre, le nombre de lieux avec des porcins adultes sans souches sauvages du virus du SRRP se situe à environ 67 % ce qui est une petite amélioration depuis l'an passé (64%). Il faut toutefois souligner que le nombre de sites avec des truies a substantiellement diminué depuis 12 mois. D'autre part, le nombre de porcins adultes sans souches sauvages du virus du SRRP se situe à environ 76%, une amélioration de 3% depuis l'an passé. Le pourcentage plus élevé d'animaux adultes sans souches sauvages comparativement aux lieux (76 % vs 67 %) suggère une plus grande proportion de maternités de grande taille avec des animaux exempts de souches sauvages du virus du SRRP. Pour plus de détails, consultez la section « Statistiques » du site de la Veille sanitaire provinciale (<https://vsp.quebec>). N'oubliez pas de consulter les rapports du LEMP sur les nouvelles introductions de virus SRRP dans les maternités (<https://lemp.ca>).

Tous les lieux avec des adultes (truies ou verrats)



Le virus de l'influenza porcin, un virus à contrôler

Le virus de l'influenza porcin (VIP) est le deuxième agent pathogène en importance dans les élevages porcins du Québec. Le VIP fait partie des pathogènes que l'on peut retrouver dans toutes les phases de production, du porcelet en lactation au porc de finition. Le virus affecte surtout le système respiratoire et les signes cliniques sont souvent plus sévères lors d'infections concomitantes avec le SRRP et le Mycoplasme. Le VIP peut se transmettre par les aérosols. Quoique très rare, le VIP a la capacité d'infecter les humains. La surveillance, la biosécurité (quarantaine, entrée danoise, etc.) et une vaccination adéquate demeurent les moyens les plus efficaces pour prévenir et limiter les impacts dans les élevages porcins contre cette maladie.

Le vaccin influenza porcin autogène régional (VIPAR)

La vaccination est reconnue comme étant efficace lorsque le vaccin contient des antigènes similaires aux souches des VIP en circulation. Depuis deux ans, un groupe d'experts dirigé par le CDPQ et Les Éleveurs de porcs du Québec a travaillé au développement d'un vaccin influenza porcin autogène régional (VIPAR). Le premier lot de ce vaccin a été fabriqué au mois d'août 2023 par le laboratoire Gallant et il est présentement accessible aux producteurs qui ont commandé le vaccin.

Le VIPAR est un vaccin non commercial fabriqué à partir des principales souches du virus influenza retrouvées dans les élevages d'une région, dans ce cas-ci, la province de Québec. Le VIPAR contient cinq souches virales qui circulent dans le cheptel porcin du Québec depuis deux ans (2021-2023). La fabrication d'un VIPAR exige un permis octroyé par l'Agence canadienne d'inspection des aliments. La vente et l'utilisation de ce vaccin doivent être sous la supervision du médecin vétérinaire dans le cadre d'une relation vétérinaire client-patient.

Surveillance, détection des nouvelles souches

Afin d'avoir une bonne représentation des souches présentes au Québec, les producteurs de porcs du Québec sont incités à être vigilants et à s'investir pour caractériser les pathogènes responsables des maladies respiratoires qui affectent leurs animaux. L'objectif est d'identifier, de séquencer et de mettre en culture les différentes souches de virus influenza porcin qui se propagent dans le cheptel porcin du Québec. Le laboratoire du MAPAQ offre la réalisation des tests gratuitement et les producteurs peuvent obtenir les informations sur les processus à suivre par leur vétérinaire.

Remerciement et référence

Le développement du premier VIPAR a été rendu possible grâce au support financier du Programme de développement sectoriel du MAPAQ, des Éleveurs de porcs du Québec et du Centre de développement du porc du Québec. Des informations additionnelles et détaillées sont disponibles sur le wiki thématique du [virus de l'influenza porcin au Québec](#).

L'équipe VSP du 

Tous droits réservés, 2016
Dépôts légaux-BAC, BAnQ
ISSN 2369-954X

Veille sanitaire provincial (VSP)

Pour vous tenir informé sur la veille sanitaire, les actions et les services offerts par les différents partenaires, vous pouvez consulter le site web dédié à la VSP vsp.quebec.